VENERIE

N° 193 - 1er trimestre 2014 - Mars 2014 - 9 €75

La vènerie et le progrès

La vènerie est née à la Renaissance, début des temps modernes. Depuis, elle a traversé six siècles pendant lesquels le progrès n'a cessé de transformer le monde. Celui-ci n'a plus, aujourd'hui, rien de commun avec l'époque où Du Fouilloux parlait pour la première fois de « la Vénerie ».

Il faudrait des pages pour décrire tout ce qui a changé dans les conditions d'exercice de notre mode de chasse. Citons quelques exemples :

- Le percement des massifs forestiers, au XVIIe et au XVIIIe siècle. Imagine-t-on ce qu'était jusque-là la pratique de notre art dans des territoires où n'existaient ni lignes, ni layons, ni carrefours ?
- L'amélioration spectaculaire de l'état de santé de nos chiens. Se souvient-on de ce qu'étaient leurs problèmes à l'époque où ils étaient nourris exclusivement de pain, et allaient de rage en toux ?
- Le développement des moyens de transport. Comment ferions-nous si nous devions nous passer de nos camionnettes et de nos camions, et devions, comme jadis pour nous déplacer, aller au rendez-vous et retraiter, prendre nos chevaux ?

Il faut aller plus loin et constater que nos méthodes de chasse ont elles-mêmes beaucoup évolué.

- Il a fallu attendre le milieu du XVIIIe siècle pour que d'Yauville invente l'attaque aux rapprocheurs, qui se substitua à l'attaque « à trait de limier » dont on a peine aujourd'hui à imaginer la complexité.
- C'est au XIXe siècle qu'on a renoncé au lourd appareil des relais. On attaquait jusque-là avec la meute, puis on donnait très vite la vieille meute, ensuite la seconde vieille meute et pour finir, les six chiens. Aucun de nos équipages actuels ne serait en mesure de gérer un tel dispositif.

Oui, la vènerie est compatible avec le progrès.

Pourtant aujourd'hui, il n'est pas tout à fait absurde de se poser la question de savoir si le développement spectaculaire des nouvelles technologies n'est pas susceptible, si l'on n'y prend garde, de la dénaturer. Il ne faudrait pas, en effet, que ce progrès d'un genre nouveau vienne altérer les conditions de l'action de chasse elle-même. La vènerie est née le jour où l'homme a décidé de partir à la chasse avec une meute de chiens et avec les capacités que lui donnent ses cinq sens. Rien d'autre. Améliorer les qualités de chasse des chiens, renforcer le savoir-faire des hommes sont les seuls moyens légitimes de réduire l'incertitude inhérente au courre.

D'autres modes de chasse ont pu préconiser l'adoption de moyens techniques nouveaux considérés par eux comme des aides légitimes. Ils ne sont pas pour autant indiqués pour nous.

- Les chasseurs aux chiens courants, soucieux de récupérer leurs chiens après la chasse dans des territoires parfois difficiles, utilisent volontiers les colliers émetteurs. Leur introduction éventuelle dans la pratique de la vènerie ne va pas de soi. Allons-nous un jour chasser un GSM à la main pour savoir où sont nos chiens ? Du point de vue technologique, cela ne serait guère difficile.
- Les chasseurs de grand gibier, pour favoriser une exacte exécution des plans de chasse en battue, ont fait adopter la légalisation du téléphone portable à la chasse. Tant mieux pour eux. Mais certainement pas pour nous ! Si tous les membres d'un équipage se trouvent, pendant la chasse, reliés entre eux par téléphone, on voit assez bien le genre de chasse qui risque d'en résulter.

Ces deux exemples n'épuisent pas le champ du possible. Au rythme où se développent les applications nouvelles, des innovations plus radicales encore n'apparaissent plus inimaginables.

Des détecteurs à infra-rouge puissants qui permettraient de localiser à distance les animaux, ne peuvent-ils pas constituer un jour une tentation pour faciliter le travail du bois ? A voir comment la paire de jumelles a eu tendance à se substituer au travail du limier dans des forêts bien peuplées, on doit constater que résister à la facilité ne va pas nécessairement de soi.
Autre hypothèse, beaucoup plus redoutable encore, si je ne sais quel progiciel permettait un jour d'identifier l'animal attaqué pour le reconnaître ensuite, le chien de change n'aurait plus qu'à bien se tenir. Est-ce un soupçon en l'air ? Sur le plan technologique, je ne sais pas. Sur le plan humain, observons que les suiveurs armés d'appareils photos performants prétendent déjà juger de l'animal de chasse plus sûrement que les chiens...

Depuis toujours, le veneur en partant pour la chasse est anxieux, car il ne sait pas ce que le destin du jour lui réserve. Il faut que cela reste ainsi. Le plaisir du veneur, l'honneur de la vènerie, résident dans la difficulté, dans l'incertitude.

Ce n'est pas un parti pris obscurantiste qui me conduit à le dire. Certains modes de chasse s'efforcent aujourd'hui de procurer des satisfactions d'accès faciles et dépourvues d'aléa. La vènerie ne saurait chercher à y parvenir par l'emploi de moyens artificiels. Elle y perdrait son âme. Nous en sommes loin heureusement. Mais plus on sera conscient de ce péril, moins sérieusement il nous menacera. Nous avons avec la nature un contrat qui fonde notre légitimité. Ne le laissons à aucun prix s'altérer.

Philippe Dulac

Sommaire

3 - Editorial

5 - Actualités

6 En prise directe avec le Président
9 Réponse du Gouvernement à une question écrite
10 Statut juridique de l'animal, la grande manipulation ! Un pilonnage médiatique
13 Création d'équipages

14 - Nos Equipages

14 L'Equipage du Val d'Arques

25 - Chien d'ordre

26 Du limier
31 Du nouveau dans l'inscription au LOF
33 Français tricolores : la retrempe par le sang de Virelade
36 Un fervent ami et fin connaisseur du chien d'ordre nous a quittés

37 - Bien aller

38 Les grands parcours de cerfs (2e partie)
43 Comment chacun recherche son chien
46 Le veneur du XXIe siècle saisi par la débauche « High Tech » ?

47 - Cheval de chasse

48 Interview d'Olivier Jouanneteau
52 Les bottes du général
54 Le cheval de chasse à l'honneur en 2014
56 Pour éviter l'ostéopathe, veneurs, soyez cavaliers !

57 - Ecologie

58 L'équilibre forêt gibier vu par les forestiers publics et les forestiers privés
65 Le cerf moine

67 - Notre histoire

68 Un homme, une forêt : le baron Jacques de Vezins
72 Les origines du Harrier et du Beagle Harrier
76 Un historien normand de la vènerie s'en va

77 - Culture

78 A nos chevaux et à ceux qui les sculptent
84 Veneur et éditeur : Baudouin de Villeneuve

87 - Art de vivre

88 Le Bois des Cours, territoire de vènerie, terroir de jardin
92 La bibliothèque du veneur : En passant par la Lorraine

95 - Nos Amis

96 Gérard Bédarida, Président de l'ANCGG
100 CD « C'est mon plaisir »

101 - Entre Nous

102 Objectif Vènerie
105 BD
108 A voir, à lire
110 Ils nous ont quittés
112 Courrier des lecteurs
113 Petites annonces